

Voici ce que l'on dit dans le document intitulé «Le plan complet du budget», à la page 71. J'espère que le ministre écoute, car c'est lui qui nous conseille de lire ces documents. Voici:

Le prélèvement brut d'indemnisation pétrolière et les recettes du prélèvement de canadienisation sont en grande partie responsables de la progression de 54.1 p. 100 des impôts indirects en 1981-1982.

Si l'on examine le tableau de la page suivante, qui a été établi à partir du tableau des comptes nationaux, le tableau 9.3, on se rend compte que le gouvernement propose de faire passer les impôts indirects de 13.3 à 20 milliards et demi de dollars. C'est là une augmentation de plus de 7 milliards de dollars des taxes indirectes, l'impôt le plus régressif qu'un gouvernement puisse infliger à un peuple. Et c'est ce gouvernement qui a le culot de nous dire, par la bouche du ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Axworthy), que nous sommes victimes d'hallucinations quand nous laissons entendre que les impôts indirects ont augmenté au Canada.

M. Crosby: C'est une honte!

M. Stevens: Je remarque que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) est à sa place. Votre Honneur se rappellera qu'au cours de la période des questions celui-ci a versé des larmes de crocodile sur ce qu'il a appelé la «taxe régressive et malencontreuse» que le gouvernement du Québec a imposée aux consommateurs d'essence de cette province. Je ne défends pas le gouvernement du Québec, mais permettez-moi de souligner qu'en imposant une taxe aussi régressive, le gouvernement québécois n'a fait que suivre l'exemple qui lui a été donné par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. C'est lui qui, par sa politique énergétique, a réussi à soutirer aux Canadiens, en très peu de temps et au moyen d'une seule mesure fiscale, plus d'argent que n'importe quel autre ministre ou n'importe quel gouvernement de toute l'histoire du Canada. En somme...

Une voix: C'était combien dans votre cas?

M. Stevens: ... le gouvernement fédéral touche 12.4c. sur chaque litre d'essence qui se vend à peu près 36.7c. à l'heure actuelle. C'est la pure vérité.

M. Chénier: Où allait donc le produit de votre taxe?

M. Stevens: Pour tout dire, le gouvernement a adopté une politique qui lui permet de soutirer aux contribuables canadiens, par le biais de taxes indirectes et autrement, des milliards de dollars qu'il utilise, non pas pour réduire le déficit, mais simplement pour accroître ses dépenses bien au-delà de la limite dont nous avions pris connaissance au moment où nous avons accédé au pouvoir pour la première fois en 1979.

Un député libéral d'arrière-ban a contesté le volume de nos dépenses. Je suis très surpris qu'il soulève cette question, car il a dû vérifier ces chiffres par lui-même.

Une voix: Oui.

Création d'emploi

M. Stevens: S'il a consulté les comptes publics, il doit savoir que le budget que notre parti a déposé prévoyait des dépenses qui, d'ici à 1984, auraient été de 17.25 milliards de dollars inférieures à celles prévues dans le budget déposé à la Chambre le 12 novembre.

M. Evans: Vous n'auriez jamais pu respecter ces prévisions et vous le savez!

M. Stevens: Bref, le gouvernement actuel est tellement effronté que, non content d'avoir donné une idée entièrement fausse des dépenses et des revenus au niveau fédéral, ses représentants ont l'audace de déclarer à la Chambre qu'il s'agit d'un budget d'austérité.

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration s'est levé pour déclarer ceci: «Il y a bien des choses que vous ne pouvez nous reprocher. Vous ne pouvez nous reprocher l'élection de Ronald Reagan à la Maison-Blanche, vous ne pouvez nous reprocher les décisions de l'OPEP et du Federal Reserve Board, et ainsi de suite». La vérité, c'est que le gouvernement ne manque pas de s'en attribuer le mérite quand tout marche bien. Le ministre a parlé des taux d'intérêt sans préciser, soit dit en passant, qu'ils sont plus élevés au Canada qu'aux États-Unis; la différence est de 3 à 4 points de pourcentage. A peine une minute après que le ministre eut dit cela, il a fait volte-face et il a prétendu que les taux d'intérêt baissaient grâce au gouvernement. S'il n'était pas responsable de la hausse des taux d'intérêt, pourquoi s'attribuer le mérite de la chute des taux d'intérêt?

M. Evans: Que voulez-vous?

M. Stevens: Je parle du député partiellement barbu qui a demandé ce que nous voulions, ce n'est pas ce que nous voulons qui importe, mais ce qui est juste pour les canadiens.

M. Chénier: Je sais, mais vous critiquez tout le monde et vous ne reconnaissez jamais leurs mérites; quelle est la différence?

M. Stevens: Quand le ministre de l'Emploi et de l'Immigration affirme que les taux d'intérêt baissent, il oublie de dire qu'ils dépassent encore de plus d'un point le niveau maximum qu'ils avaient jamais atteint auparavant au Canada. C'est ce qu'il néglige de dire aux Canadiens.

Ensuite, le ministre déclare sans ambages que la question principale en cause est l'inflation et que le gouvernement prend les mesures voulues à ce sujet. Il dit: «Nous avons abaissé le déficit de 2.5 milliards de dollars». Que veut-il dire par là? Durant l'année financière 1981, le déficit s'élevait à 12.6 milliards. L'an prochain, le déficit atteindra 13.3 milliards. La plupart des écoliers diraient que, de toute évidence, le gouvernement s'endettera encore d'environ 700 millions.

M. Chénier: «Sinc» manque toujours son coup, il passe toujours à côté.